

HONORAIRES ttc

TVA 20% incluse

A compter du 01/09/2023

TRANSACTIONS

% TTC applicable au montant de la transaction	Locaux à usage d'habitation et terrains	Locaux commerciaux, industriels, et cessions de baux
< 150 000 €	7% avec un minimum de 7 000 € TTC	8%
de 150 00 € à 319 999 €	6%	7%
de 320 000 € à 499 999 €	5%	6%
de 500 000 € à 580 000 €	4%	5%
Supérieur ou égal 581 000 €	3,5%	4%
Frais de rédaction d'acte : GRATUIT		
Avis de valeur pour acte authentique : 150 € TTC		

Ces honoraires sont le % maximum à la charge de l'acquéreur selon les stipulations du mandat

LOCATIONS

Locaux commerciaux	6% du loyer triennal hors charges à la charge du preneur
---------------------------	--

Locaux à usage d'habitation	A la charge du bailleur	A la charge du preneur
Rémunération TTC exprimée en euros par mètre carré de surface habitable		
Visite des lieux	10 €/m ² en zone tendue sinon 8 €/m ²	10 €/m ² en zone tendue sinon 8 €/m ²
Constitution du dossier		
Rédaction de bail		
Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²

Honoraires maximum à la charge de chacune des parties